INVITATION

Compétition Collégiale #3 (Prog. A+B) - Conférence Nord-Est
Cégep de Drummondville

ENDROIT : Aqua Complexe de Drummondville, 1380 chemin Montplaisir, Drummondville (Qc), J2C 0M6.

DATE DE LA RENCONTRE : samedi 14 février 2026 : Échauffement 14h30-15h20, Début de la compétition 15h30

HÔTE : Cégep de Drummondville et le Réseau du Sport Étudiant du Québec

Directrice de rencontre et responsable des inscriptions : Sylvie Potvin sylviepotvin20@gmail.com 514-771-2917

Responsable des officiels : Patricia Jobin pjobin@requins.com

INSTALLATION : Piscine de 25 mètres dix couloirs avec câbles anti-vagues. Chronométrage électronique.

SANCTION : Cette compétition est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (FNQ).

RÈGLEMENTS: Les règlements de compétition en vigueur sont ceux de la Fédération de natation du Québec, et de Natation Canada édition la plus récente, sauf pour les particularités soulignées dans les règlements du RSEQ réseau collégial. Les départs se feront à partir des plots de départ selon AQUA II.4.1 et SW 4.1.

ÉCHAUFFEMENT: Aucun départ plongé du bord de la piscine ou des plots de départ ne sera effectué pendant les périodes d'échauffement sous peine de retrait de la 1ère épreuve de l'athlète fautif, sauf durant les périodes allouées à cet effet, et un maximum de 20 nageurs par couloir sera permis. La procédure d'échauffement de SNC sera en vigueur (mise à jour septembre 2025).

CATÉGORIE : Les étudiants né-es le ou après le 1er octobre 2002.

ÉLIGIBILITÉ : Seuls les nageurs inscrits au collège et admissibles selon les règles de la RSEQ et affiliés à la FNQ peuvent être inscrits à cette rencontre.

LIMITES DU NOMBRE D'ÉPREUVES PAR NAGEUR : Un nageur peut s'inscrire à un maximum de trois (3) épreuves individuelles et deux (2) épreuves de relais pour la rencontre.

INSCRIPTIONS : Les inscriptions doivent être faites à l'aide du logiciel SPLASH et déposées sur le site du REMS **https://swimming.canada.sportsmanager.ie/sportlomo/users/login**

Date limite pour les inscriptions est **le mardi 10 février 2026 à minuit.** Aucun ajout ou modifications aux inscriptions ne sera recevable après cette date. Cependant, des **forfaits** dans les épreuves individuelles pourront être signalés par courriel avant le jeudi 12 février 2026 16h00. Les **forfaits** après cette date devront être présentés au commis de parcours au moins 30 minutes avant l'heure du début de la compétition. Des modifications aux relais seulement pourront être effectuées si elles sont signifiées par l'entraîneur à son arrivée sur le site de compétition.

RÉUNION DES ENTRAINEURS : Il y aura une rencontre des entraîneurs avec le juge-arbitre et le directeur de rencontre, **samedi le 14 février 2026 à 15h20** dans le local des officiels.

POINTAGE : Épreuves individuelles : 30-24-20-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2. Relais : 30-24-20-18-16-14-12-10-8-6. Dans le cas d'une égalité, les points pour chaque place impliquée dans l'égalité seront additionnés et divisés également parmi les concurrents ou les équipes touchés par l'égalité.

ORDRE DES ÉPREUVES

Samedi 14 février 2026:
ÉCHAUFFEMENT: 14h30-15h20 DÉBUT: 15h30

FEMMES	ÉPREUVES	HOMMES
1	200m Libre	2
3	50m Brasse	4
5	100m Dos	6
7	50m Libre	8
9	100m Papillon	10
11	4 x 50m Relais QN	12
13	4 x 50m Relais QN Mixte (2 Femmes & 2 Hommes)	13

Pause de 20 minutes

FEMMES	ÉPREUVES	HOMMES
15	100m Q.N.I.	16
17	50m Dos	18
19	100m Libre	20
21	50m Papillon	22
23	100m Brasse	24
25	4 x 50m Relais Libre	26
27	4 x 50m Relais Libre Mixte (2 Femmes & 2 Hommes)	27

RÉSULTATS :
Les résultats seront disponibles sur notre site internet : https://rseq.ca/sports/natation/collegial/nord-est/calendriers-r%C3%A9sultats/ et sur l'application SPLASHME. Ils seront affichés sur le site des résultats de natation Canada suivant la compétition.

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL : Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

MAILLOTS DE BAIN : Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

BANDES ADHÉSIVES (TAPING) : Les bandes adhésives sont autorisées lors de la saison régulière.

PHOTOGRAPHIE/VIDÉOGRAPHIE : Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entrainement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

MESURES D'ADAPTATION POUR LES NAGEURS S/SOURDS ET LES MALENTENDANTS : Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les nageurs S/sourds et malentendants :
1. Instruction non verbale assurée par une personne de confiance*.
Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions. *Notez que la personne de soutien doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.